

COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT EN SOINS D'URGENCE ET SOINS CRITIQUES PROCÈS-VERBAL – Rencontre du 16 novembre 2017, 12 h 30 à 14 h 30, local P-217

Présent-e-s:

François Bertrand - HSC (responsable du comité)

Andréane Blain-Hébert – St-Jérôme

Alain Papineau - DMFMU

Prévost Anne-Patricia – St-Hubert

Chantal Charbonneau – La Sarre (en visio)

Amélie Coderre - Lanaudière (en visio)

Émilie Dufour – Pierre Boucher (en visio)

Jérôme Fortin – HMR

Lussier Andréane, Haute-Laurentides

Samir Djema – Verdun (résident)

Mylène Héroux – UdeM (coordonnatrice académique)

Benoit Réhel – Shawinigan (en visio)

Absent-e-s:

Yasmina Ammara – CHUM-HND (représente Marie-Ève Lagacé)

Chantal Beauchamp - St-Eustache

Véronique Castonguay – Sacré-Cœur

Hugues De Lachevrotière – Sud de Lanaudière

Pierre-Olivier Roy - Mont-Laurier

Yolaine Sauvageau – Amos (représente Jennifer Toueg; problème de visio)

Geneviève Tessier - CSL

Jean-François Thibert – Verdun (problème de visio)

Rose-Marie Mécarbané – Pierre-Boucher (en visio)

Louise-Isabelle Rivard – ICM (en visio)

Paul Tinawi – Santa Cabrini

Alain Bonnardeaux - Santa-Cabrini

Alain Brissette - St-Luc

Safia Chérif - La Sarre

Josée Clément – CHUM-HDM

Dorine Cyr - Maria

Annie Décarie – Le Gardeur

Stéphanie Dicaire – Maria

Maribèle Gagnon – Lanaudière

Daniel Lapierre – St-Eustache

Pierre-Paul Larochelle, Mont-Laurier

Amélie Gravel – Représentante de l'AMRM

Laurie Lafontaine - Pierre-Boucher

Marie-Ève Lagacé – Notre-Dame

Alexandre Larocque - CHUM Hôtel-Dieu

Lawrence Leroux – Cité de la Santé
Martin Melançon – St-Eustache
Johanne Morin – Pierre Boucher
Francis Paquette - Mont-Laurier
Lisanne Pelletier – St-Eustache
Dany Poulin – Trois-Rivières
Nathalie Roy – La Sarre
Abdo Shabah – Jean-Talon
Valérie St-Charles – Cité de la Santé
Linda Tremblay – Amos
Jennifer Toueg - Amos
Patricia Vendette - Shawinigan

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté après l'ajout du point suivant dans varia : • Responsable du comité.	
2.	Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2017	Le PV de la rencontre du 15 juin 2017 est adopté.	
3.	Affaires découlant du procès-verbal – points non-inscrits à l'ordre du jour	Besoin en équipement des milieux Dr Bertrand affirme avoir reçu 2 réponses à sa demande soit, l'ICM et l'hôpital Pierre Boucher. Par conséquent, il fait un tour de table afin d'évaluer les besoins en équipement des milieux.	
		Maisonneuve-Rosemont Une fusion a été faite avec l'hôpital Santa Cabrini pour avoir davantage de ressources. Les équipements sont achetés via le budget de l'urgence.	
		Mont-Laurier Le milieu va tenter de voir si des ateliers en simulation peuvent être donnés en région.	
		Sud de Lanaudière Le milieu a un mannequin qui fait des bruits respiratoires et sur lequel l'intubation peut être faite.	

SUJETS	RÉSUMÉ	SUIVI
	Il y a 4 cours de simulation donnés sur 2 ans et il y a un scénario différent pour chaque séance.	
	Au niveau du financement, une partie du mannequin a été payé par la Fondation de l'hôpital et une autre partie a été payée par le budget pour l'enseignement reçu de la Faculté.	
	Dr Papineau précise que 2 subventions sont versées par le Ministère et que l'une d'entre elles est directement versée aux CUMF. L'argent peut servir à payer le secrétariat ou le matériel didactique.	
	Maria La CUMF a fait l'achat de matériel de simulation dont: Un mannequin; Une tête d'intubation; Un mannequin pour faire des points.	
	Objectifs cours gériatrie Les objectifs du cours de gériatrie d'urgence ont été ajoutés à la liste des 15 cours.	
	https://medfam.umontreal.ca/wp- content/uploads/sites/16/Lst-15-cours-et- objectifs-MAJ14nov2017.pdf	
	Mot de passe : comiteudem	
	Dr Bertrand demande si le cours est donné dans tous les milieux et comment les enseignants sont rémunérés.	
	Pierre Boucher Les enseignants donnent le cours bénévolement.	
	Mont-Laurier Le cours est jumelé avec soit un PABP ou un autre cours d'urgence. La rémunération est faite avec les privilèges d'enseignement.	
	Maisonneuve-Rosemont Problème de présence aux cours.	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		Effectifs médicaux et enseignement dans les milieux Dr Bertrand fait un tour de table concernant les impacts de la loi 120 et 130.	
		St-Hubert Il n'y a aucun moniteur d'enseignement pour les prochaines sessions. Les médecins d'urgence n'ont pas de privilèges d'enseignement donc ils font l'enseignement bénévolement.	
		Sud de Lanaudière Plusieurs PREM d'urgentologues ont été attribués. L'enseignement à l'urgence se déroule bien.	
		St-Jérôme Les cours sont donnés bénévolement et il y a 2-3 spécialistes qui donnent des cours.	
		Maisonneuve-Rosemont Bon bassin de médecins pour donner des cours	
		Mont-Laurier Il y a 10 patrons à l'urgence et chacun d'eux donne un cours. La plupart sont payés via des privilèges d'enseignement.	
		APC Donner un biais pour l'urgence.	
4.	Rémunération des responsables de stage-utilisation des montants provenant de l'UdeM	Un courriel a été reçu de Dre CaireFon et des discussions sont à venir au niveau des 4 départements afin d'éclaircir les heures facturées à l'enseignement et les heures	Corriger le courriel confirmant que la FMOQ paye (FB)
		facturées à la Faculté. Dr Papineau souligne qu'une rencontre aura lieu dans 2 semaines pour discuter du budget.	Demande d'avoir un relevé de l'Université pour avoir le détail
		Il ajoute ensuite des précisions :	des montants versés. (FB)
		Si un cours dure 3 heures, les médecins peuvent facturer un forfait d'enseignement.	Envoi des
		Dr Bertrand mentionne qu'il faut trouver une façon de rémunérer les enseignants, car ça	problématiques financières à Dr Papineau pour suivi

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		devient un problème de motivation et de recrutement.	avec les finances du département (tous)
		Un courriel sera envoyé afin de clarifier la facturation.	
		Shawinigan	
		Le milieu facture des heures CUMF à un taux de 100\$ / heure.	
		Une précision est apportée à l'effet que la CUMF ne sera plus autorisée à facturer ce forfait pour les enseignants qui ne font pas partie de la CUMF. Par contre, pour les médecins ayant une nomination universitaire, le forfait de facturation d'enseignement est valide.	
5.	Varia	Responsable du comité	
		Dr Bertrand annonce qu'en 2010, il a pris la relève de Dr Sanche et qu'il souhaite une relève d'ici 1 an à titre de responsable du comité de l'enseignement des soins d'urgence.	
		Évaluation des résidents en urgence	Révision des objectifs
		Un membre du comité suggère de revoir les objectifs pour certaines situations cliniques étant donné que le milieu de l'urgence s'est complexifié avec le temps. De plus, il y a moins de perspectives pour la pratique en urgence pour un médecin de famille, car le Ministère oriente la pratique plutôt vers le bureau et la prise en charge.	pour certaines situations cliniques (FB)
		Nouveaux professeurs	
		Étant donné que le Département exige une nomination universitaire pour les professeurs cliniques, une question est posée s'il y a un cursus obligatoire pour un nouveau professeur.	Envoi du cursus du nouveau professeur clinique (FB)
6.	Clôture de la réunion	Prochaine réunion : le jeudi 26 avril 2018 au local P-217, toujours de 12 h 30 à 14 h 30.	

François Bertrand, MDCM
Responsable
Comité de l'enseignement en soins d'urgence et soins critiques
Département de médecine de famille et de médecine d'urgence
Faculté de médecine
Université de Montréal
charlesf.bertrand@videotron.ca (ne plus employer l'adresse @umontreal.ca)

FB/